



BÉDARIEUX

DOCUMENT ANNEXE : A

**RAPPORT D'ORIENTATION**

**BUDGETAIRE**

**2017**



**Grand Orb**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

## **DEFINITION ET CADRE LEGAL DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions (Budget Primitif, Budget Supplémentaire, Compte Administratif...). Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape de ce cycle. Le Débat d'orientation Budgétaire est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville tout en projetant ses capacités de financement pour l'avenir.

### **Les objectifs du DOB :**

Ce débat doit en effet permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes importants. C'est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur la capacité de financement.

### **Les obligations légales du DOB :**

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (articles L 4311-1, L 3312-1 et L 2312-1 du code général des collectivités territoriales).

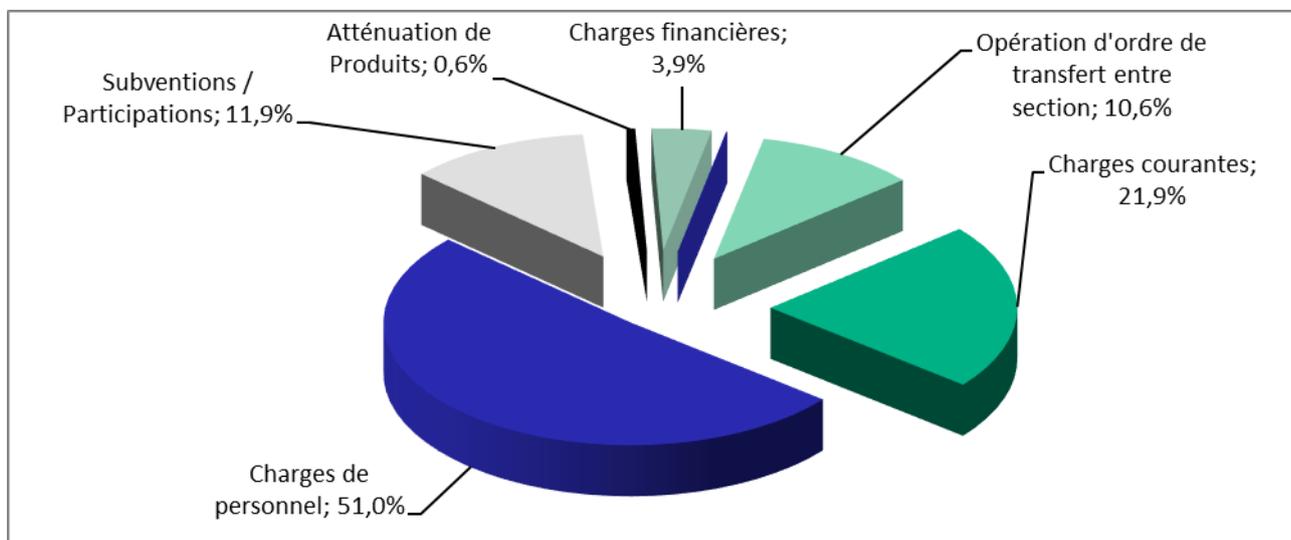
Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération indiquant qu'il s'est déroulé, sans qu'il soit nécessaire d'en préciser le contenu. Ainsi le représentant de l'Etat peut s'assurer du respect de la loi.

## 2016 : ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF

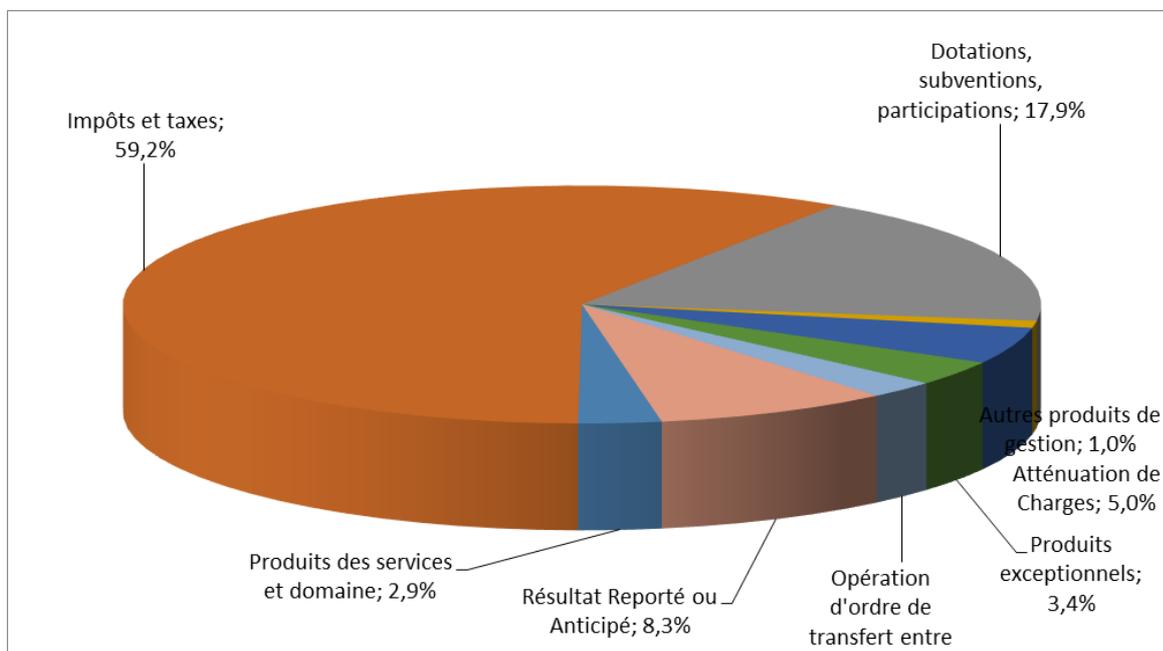
### FONCTIONNEMENT

En 2016, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **7 677 799.42 €** pour des recettes de fonctionnement de **9 502 798.63€**.

La répartition des dépenses de fonctionnement s'établit de la manière suivante :



Les recettes sont constituées en grande partie par le produit des impôts et taxes (59.2%) et des dotations et subventions (17.9%).



La différence entre les dépenses et les recettes fait donc apparaître :

**un excédent 2016 de 1 824 999 €.**

Pour rappel, il était de :

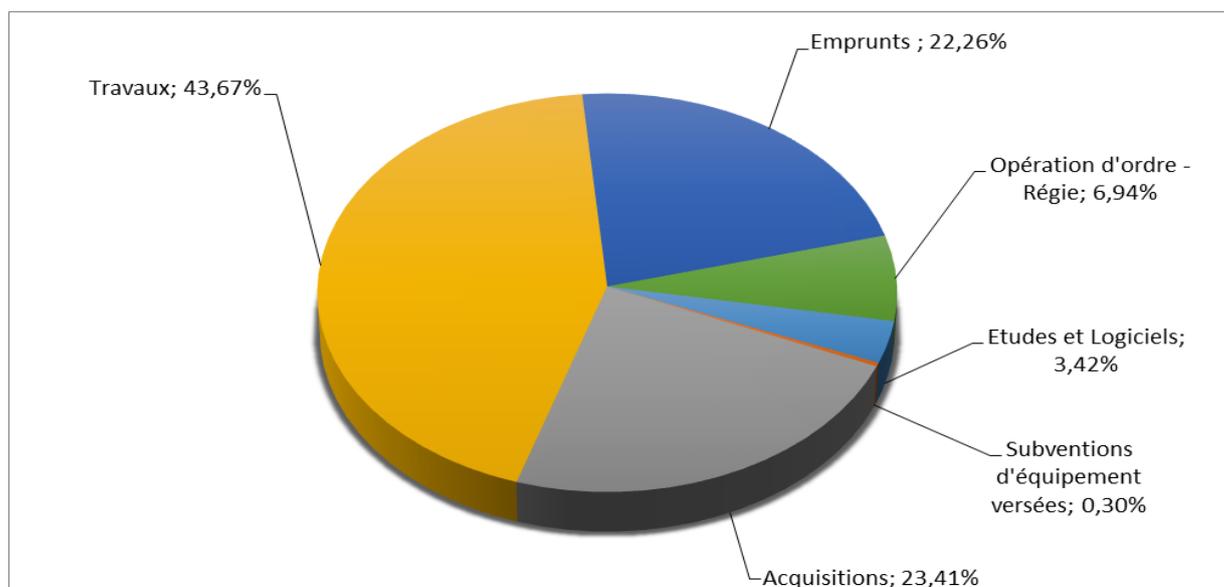
<b>Evolution des Résultats</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Résultat de clôture en Fonctionnement	1 139 810	1 265 525	931 389	880 914	811 408	2 144 309

## **INVESTISSEMENT**

**Les dépenses d'investissement se décomposent de la façon suivante :**

Remboursement des emprunts (capital)	729 767 €
Acquisitions foncières et matériels	767 688 €
Travaux	1 431 888 €
Etudes et logiciels	112 048 €
Subventions équipement versées	9 768 €
Opération ordre entre section (Régie)	227 000 €

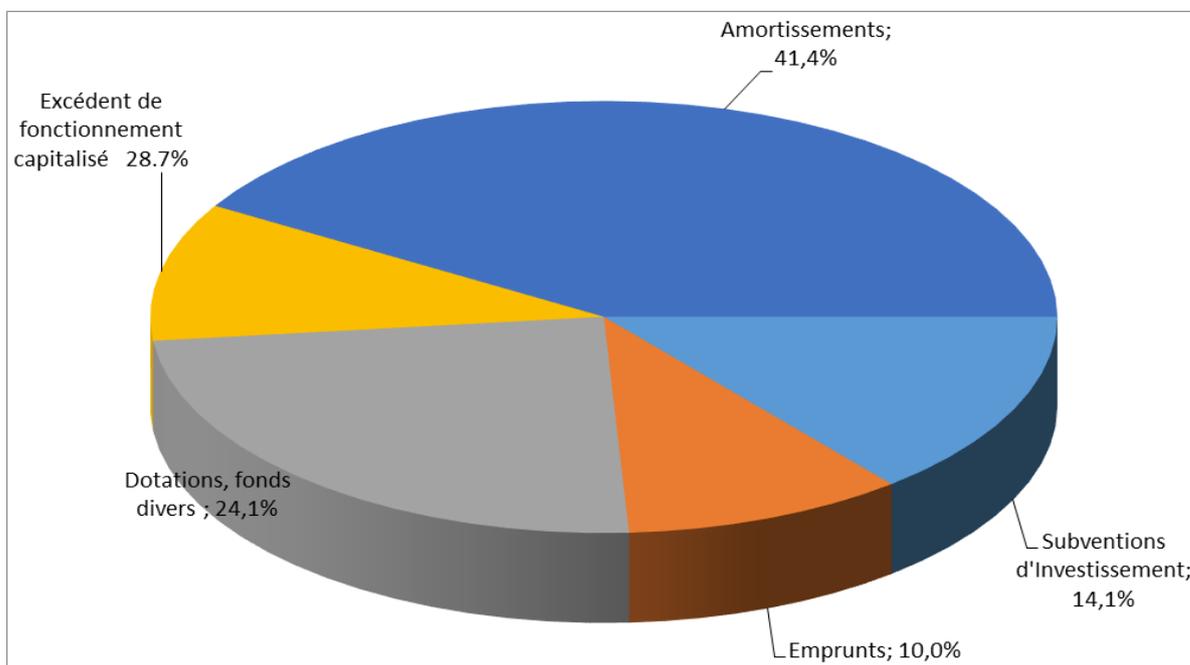
**Pour un montant total de 3.278.760 €**



**Les recettes sont constituées par :**

Dotations	361 625€
Opération Ordre (Amortissements)	817 600€
Subventions	491 036 €
Emprunts	350 000 €
Excédent capitalisé	1 444 309€

**Pour un montant total de 3 469 064 €**



Contrôle de l'équilibre budgétaire :

FCTVA et TLE	361 625
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 444 309
Opération ordre (amortissement, cessions)	817 600
Capital des Emprunts	- 729 767
	<b>1 893 167 €</b>

L'équilibre budgétaire est respecté puisque les ressources propres internes et externes couvrent largement le capital des emprunts remboursé.

## Résultat

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3.278.760 €**  
et les recettes à **3.469.064€**

Compte tenu du solde d'exécution négatif 2016 reporté de 687 402€, la section d'investissement **est déficitaire de - 497 098 €.**

Avec les restes à réaliser au 31 décembre 2016 (ce sont les dépenses engagées mais non mandatées et les recettes certaines mais non perçues à cette date), le résultat cumulé en investissement pour l'année 2016 est un **déficit de - 795 728 €.**

Ce déficit d'investissement est toutefois largement couvert par l'excédent de fonctionnement généré en 2016 **(1.824.999 €)**

**Le résultat global de clôture de l'exercice 2016**  
**(Fonctionnement + Investissement)**

**est donc un excédent de 1.029.270 €**

## ANALYSE DE L'ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement de la commune doit s'apprécier au regard de la capacité de la collectivité à rembourser sa dette.

- **La Capacité de désendettement**, égale au rapport entre le stock de dette et l'Epargne Brute. Ce ratio théorique mesure la durée (en années) nécessaire pour rembourser la totalité de la dette.

### Evolution de notre Epargne brute

Le Calcul de l'Epargne Brute : Recettes Réelles de fonctionnement – dépenses Réelles de fonctionnement, y compris les charges financières. Le résultat de ce calcul est le solde disponible pour le remboursement du Capital de la dette et le financement des investissements.

2013	2014	2015	2016
1.484.135 €	1.197.523 €	2.389.727 €	1.318.911 €

### ENCOURS DE LA DETTE

Année	2013	2014	2015	2016
<b>Encours des emprunts</b>	<b>9 216 482</b>	<b>8 219 118</b>	<b>7 835 009</b>	<b>7 483 832</b>
Encours de dette par habitant (soit 6 366 h pour 2016)	1 373	1 196	1 192	1 175
Encours de dette/ Epargne brute EBF	6,21	6,86	3.78	5.67
Frais financiers/ Encours de dette	3,97 %	4,36 %	4,00 %	4,00 %

La solvabilité de la commune, mesurée par la capacité de désendettement (rapport Encours de dette / Epargne brute), est satisfaisante en 2016 puisqu'elle **s'établit à 5.67 années**.

**Capacité de désendettement : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.**

Fin 2016 (données Trésorerie Bédarieux), ce stock de dette est conforme à la norme des communes de même strate au niveau régional et départemental, mais est élevé comparativement au niveau national :

Bédarieux :	1.192 € / habitant (année 2016)
Département :	1.310 € / habitant (année 2016)
Région :	1.059 € / habitant (année 2016)

## Le budget 2017

### En fonctionnement :

Si les indicateurs de santé financière sont assez satisfaisants, une baisse de dotations sur plusieurs années consécutives, est difficilement absorbable et impacte l'action de la collectivité.

Pour conserver son autonomie à agir, la commune doit contenir l'effet ciseau consécutif à cette baisse de dotations.

Aussi, l'ensemble des dépenses ont fait l'objet d'un examen minutieux et rigoureux. Des choix ont été opérés nécessaires au maintien de l'équilibre budgétaire, et donc au financement des actions de service public que la commune souhaite porter et développer.

### Les impacts de la loi de finances 2017 et les incertitudes pour le budget :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La baisse de la DGF en 2017 sera réduite de moitié par rapport à celle de 2016 : 160 000 € de baisse en 2016 pour 80 000 € en 2017.

Entre 2013 et 2017, la commune aura perdu 917 589 € au titre de la DGF.

2013	2014	2015	2016	Estimation 2017
1.408.589 €	909.344 €	749.374 €	584.852 €	504 852 €
		-164 000€		- 80 000€

Cette baisse se répercute incontestablement sur l'évolution des dépenses de la collectivité. Les actions d'améliorations de la gestion engagée par la collectivité sur chaque grand poste de dépense ont été renforcées et la rigueur particulière qui a été mise en œuvre lors de l'élaboration du précédent budget a un impact positif sur l'élaboration du budget primitif 2017 et permet de continuer le financement de nouveaux projets d'investissement.

### Orientations budgétaires proposées pour le fonctionnement 2017 :

- Maintenir les taux de fiscalité : la collectivité a fait le choix de ne pas recourir à une augmentation des taux depuis 2012.
- Poursuivre la décélération des charges à caractère général : diminution de l'ordre de 1% par rapport au budget primitif 2016.

- **Contenir les charges de Personnel**
- **Maîtriser les Charges de gestion courante** : Ce poste de dépense est également soumis à un examen minutieux et l'engagement de la collectivité envers le monde associatif est réaffirmé par un maintien des aides directes aux associations.
- **Diminuer les charges financières** : L'encours de dette permettrait de prévoir une diminution des intérêts de la dette de 1%.

### **En investissement :**

➔ Voter en dépenses les crédits nécessaires pour le financement des opérations :

### **PLURIANNUELLES :**

Ces crédits traitent du financement des plus grosses opérations nécessitant une budgétisation sur plusieurs années :

- Modernisation de l'Hôtel de Ville – 2017/2018
- Réhabilitation du Quartier St Louis – 2017/2025
- Modernisation de l'Eclairage Public – 2017/2020

### **ANNUELLES :**

- Aménagement du Jardin des plantes
- Démolition Immeubles Rue des Aires et Réhabilitation de la place Paul Rabaud,
- Acquisition de divers véhicules électriques
- Mise en sécurité du Pont de la Barque

### **INVESTISSEMENTS RECURRENTS :**

- Entretien des Bâtiments Communaux,
  - Entretien de l'Eclairage public,
  - Entretien de la Voirie.
- Soit un montant total de crédits nécessaires à notre investissement 2017 d'environ **4 571 000 €** dont 2 091 824 € concernent des dépenses engagées sur nos investissements 2016.

### **A ces investissements il faut ajouter les investissements privés :**

- Construction de l'IME la Salette sur la zone du Roc Rouge (2M€)
- Les travaux du LEP mené par la Région (23M€ sur 3 ans)
- La 1<sup>ère</sup> tranche des Laboratoires PIERRE FABRE (8 M€)
- La deuxième tranche du Lotissement des Capitelles – 20 lots en ventes.

➔ Inscrire en recettes les subventions accordées par les différents co-financeurs (Etat, Région, Département) qui permettront à la collectivité de réaliser certaines opérations :

### 1 -Subventions Accordées en 2016 qui seront inscrites sur le Budget 2017

OPERATIONS	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	MONTANT TOTAL PAR OPERATIONS
Aménagement Jardin des Plantes	50 667 €		15 000 €	65 000 €
Réhabilitation Place Rabaud	216 346 €	214 500 €	190 000 €	620 496 €
Mise aux Normes EP	49 058 €			49 058 €
				<b>734 554 €</b>

### 2 -Subventions 2017 en cours d'attribution

OPERATIONS	Communauté « Grand Orb »	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	MONTANT TOTAL PAR OPERATIONS
Aménagement Jardin des Plantes Hors Programme	32 000 €			15 000 €	47 000 €
Modernisation Hôtel de Ville		200 000 €			200 000 €
Bourg Centre			130 000 €	130 000 €	260 000 €
					<b>507 000 €</b>

**Soit un montant total de : 1 241 554 €**